



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division

11 Laurier St./11, rue Laurier

7B3, Place du Portage, Phase III

Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Plat. d'essai mobile à ondes mili.	
Solicitation No. - N° de l'invitation U6800-197481/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client U6800-197481	Date 2018-11-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-336-75668	
File No. - N° de dossier hn336.U6800-197481	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-03	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bisson, Phillippe	Buyer Id - Id de l'acheteur hn336
Telephone No. - N° de téléphone (613) 295-8641 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Industry Canada, Communications and Research Centre 3701 Carling Ave, Ottawa, ON, Canada K2H 8S2 Attention: Mustapha Bennai	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSION 003 EST SOULEVÉE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Question 1 :

« Choix d'un appareil lidar et d'un dispositif servant à la géolocalisation inertielle assistée par satellite:

On a souligné à la section 4.0 de l'annexe A le besoin de créer et de stocker des métadonnées provenant de ces instruments. De plus, ces derniers doivent répondre à des exigences strictes de précision (voir les sections A.2 et A.3 ainsi que le tableau 5.2).

Q1. Le fournisseur est-il libre de choisir les dispositifs lidar et de géolocalisation de son choix, ou bien doit-il se conformer à des exigences particulières en termes de fabricant, comme c'est cas pour la caméra panoramique Ladybug 5 ? »

Réponse 1 :

« R1. Le fournisseur est libre de choisir les dispositifs de géolocalisation inertielle assistés par satellite et les appareils lidar à intégrer, à condition qu'ils soient disponibles sur le marché et qu'ils répondent aux autres exigences de l'énoncé des travaux. »

Question 2 et Question 3:

« Questions 2 et 3.

Support de montage et configuration des modules de réseaux d'antennes à commande de phase fournies par le CRC:

On note à la section 5 de l'annexe A que le fournisseur doit intégrer au système quatre (4) réseaux d'antennes à commande de phase fournies par le client (CRC) tel que détaillé à la section 2.0 de l'annexe C. Des précisions quant à la configuration de ces antennes sont nécessaires afin qu'on puisse répondre adéquatement:

Q2. Les antennes seront-elles fixes sur l'équipement portatif ? Sinon, doit-on pouvoir les tourner ou encore incliner leurs axes de rotation ?

Q3. On mentionne à la section 2.0 de l'annexe 3 une configuration dite directionnelle comprenant trois (3) antennes à commande de phase de 120 degrés. Faites-vous référence à trois des quatre antennes qui seront fournies? »

Réponse 2 et 3 :

« R2. Les antennes à commande de phase doivent être montées de manière fixe, mais reconfigurable, de façon à s'adapter aux diverses configurations MIMO spécifiées dans l'énoncé des travaux. »

« R3. En effet. Les antennes réseau à commande de phase devant être fournies par le CRC possèdent chacune une couverture directionnelle de 120 degrés, permettant ainsi une couverture azimutale complète de 360 degrés pour un terminal configuré pour opérer avec au moins trois de ces antennes. »

Question 4 :

« L'équipement requis doit pouvoir opérer à des vitesses pouvant atteindre 50 km/h, d'après la section 4.0 de l'annexe A.

Q4. Doit-on s'attendre à des exigences hors du commun en ce qui concerne l'environnement dans lequel l'équipement devra évoluer (en termes d'intensité des vibrations mécaniques, des chocs physiques, ou encore des environnements poussiéreux) ou bien ce dernier sera-t-il embarqué dans des véhicules munis de dispositifs l'isolant mécaniquement (utilisés dans les équipements de test électroniques mobiles) ? »

Réponse 4 :

« La solution proposée ne doit pas nécessairement satisfaire à des exigences environnementales exceptionnelles, autres que celles pouvant être raisonnablement déduites de l'énoncé des travaux. Le montage des racks d'équipement dans des véhicules (incluant par exemple l'utilisation d'amortisseurs) sera effectué par le CRC, conformément aux pratiques d'installation standard des équipements de test électroniques mobiles. »

**** TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS ****